



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 73873

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur les inquiétudes que soulèverait, chez les agriculteurs de la Loire, son absence au congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), les 24, 25 et 26 mars 2015 à Saint-Étienne. En effet, les absences répétées du ministre de l'agriculture, lors du congrès de la FNSEA de l'an passé à Biarritz ou celui de la Fédération nationale bovine (FNB), cette année à Rodez, ne sont pas passées inaperçues. Alors que les quotas laitiers disparaissent fin mars 2015, que de nombreux points importants d'application de la nouvelle PAC ne sont toujours pas arbitrés, à moins de deux mois des déclarations PAC 2015 et que les cultures récoltées en 2015 sont pour une bonne part déjà implantées, que les agriculteurs sont tous impactés par des baisses de prix liées, en grande partie à des décisions politiques telles que l'embargo Russe, dont ils ne remettent en cause pour autant ni la pertinence ni la nécessité, les agriculteurs trouveraient extrêmement choquant que le ministre de l'agriculture soit une nouvelle fois absent. Aussi, il lui demande s'il partage ce sentiment et souhaiterait savoir s'il entend se rendre au congrès national de la FNSEA, les 24, 25 et 26 mars 2015 à Saint-Étienne.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, a bien l'intention de se rendre au congrès annuel de la FNSEA organisé à Saint-Etienne fin mars 2015. Toutefois, cette manifestation se tenant entre les deux tours des élections départementales, il est prévu que l'autorisation de s'y rendre soit demandée au secrétariat général du Gouvernement. Sous cette réserve, et en dehors de toute obligation impérieuse qui pourrait survenir l'en empêchant, le ministre chargé de l'agriculture sera présent au congrès annuel du syndicat agricole majoritaire cette année. Il apparaît important de souligner que le ministre et ses collaborateurs entretiennent des relations régulières avec tous les représentants agricoles, sur tous les dossiers qui les concernent, et ce en dehors et bien au-delà de toute participation à des manifestations ponctuelles. Pour rappel, malgré un agenda particulièrement contraint, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, s'est rendu, à titre d'exemples, depuis 2012, au moins une fois au congrès annuel de chacun des syndicats agricoles, à chaque sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne et chaque SPACE à Rennes, au moins une fois au congrès de chaque association spécialisée (Orama, FNPL, FNB, Légumes de France, AGPM, AGPB...), et sur de nombreux salons (Tech'ovins, Vinexpo, Tech'n Bio, Salon du végétal, SIVAL, SIAL, SIMA, SISQA...). Ne serait-ce qu'en février 2015, il s'est ainsi rendu à Mont de Marsan à l'assemblée générale d'Orama, au salon du végétal à Angers, il a inauguré le SIMA à Villepinte, et a passé une semaine complète au salon international de l'agriculture à Paris, en dehors d'autres déplacements de terrain où il a pu échanger directement avec les agriculteurs et leurs représentants locaux. Toutes ces informations sont publiées à l'agenda public du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, chaque semaine.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73873

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1005

Réponse publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1950